



La Retraite

Montant minimal de versement initial	1 200 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	30 € à la souscription + 4€ / an
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,70%
Support unités de compte	0,96%
Support Eurocroissance	N/A
Gestion pilotée par horizon	0,00%
Frais de gestion des fonds (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2023)	2,29%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,01%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2023)	2,38%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,58%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2023)	1,74%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,63%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2023)	2,02%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,87%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2023)	0,06%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,00%
Fonds obligations***** (moyenne au 31/12/2023)	1,66%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,62%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2023)	2,31%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,87%
Autres (moyenne au 31/12/2023)	N/A
Dont taux de rétrocessions de commissions***	N/A
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne au 31/12/2023)	1,87%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,79%
Profil équilibré (moyenne au 31/12/2023)	1,97%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,88%
Profil dynamique (moyenne au 31/12/2023)	2,33%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,16%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	N/A
Frais proportionnels	N/A
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4,95%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	

Proportionnels ou forfaitaires	50,00 €
Nombre d'arbitrages gratuits/an	2
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	1%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

*****= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

Generali Retraite, Société Anonyme au capital de 213 541 820 euros – Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances 880 265 418 RCS Paris –
Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris